



**AVIS DE RECRUTEMENT RESERVE SANS CONCOURS
-DISPOSITIF SAUVADET-
D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2ème CLASSE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
SESSION 2015**

En application des dispositions de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, des recrutements réservés sans concours d'adjoints techniques de 2ème classe de recherche et de formation auront lieu, conformément à l'arrêté du 20 mars 2015, dans les établissements publics d'enseignement supérieur et les établissements publics administratifs sous la responsabilité des présidents ou des directeurs de ces établissements.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi type.

Au titre de l'**Université de Corse**:

- ✓ un poste est à pourvoir au sein de la branche d'activité professionnelle G: emploi "d'opérateur logistique" ;
- ✓ un poste est à pourvoir au sein de la branche d'activité J: emploi d'adjoint en gestion administrative.

Les profils de ces emplois sont consultables sur le site de l'Université : www.univ-corse.fr - Rubrique recrutements.

MODALITES D'ORGANISATION :

Calendrier :

- Date de clôture des inscriptions : **le 8 juin 2015** (cachet de la poste faisant foi)

CONDITIONS D'ADMISSION POUR CANDIDATER

- Etre de nationalité française, ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne ou signataire de l'accord sur l'Espace économique européen
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir subi de condamnations incompatibles avec l'exercice d'un emploi public (un extrait du bulletin de casier judiciaire n°2 sera demandé aux admis)
- Etre en position régulière au regard des obligations relatives au service militaire
- Remplir les conditions d'aptitudes physiques exigées pour l'accès à la fonction publique (cette condition sera vérifiée par l'autorité chargée de la nomination des lauréats)
- Etre éligible au dispositif SAUVADET.

COMMISSION DE SELECTION

Une commission de sélection est constituée par le Président de l'établissement, et au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à l'audition des candidats.

Pour postuler, il convient de fournir les pièces suivantes :

- La fiche de renseignements (voir dossier de candidature), dûment remplie et signée
- L'attestation relative à l'éligibilité (annexe 1- Pages 3, 4 et 5) à faire compléter par la direction des ressources humaines
- Un CV détaillé indiquant les emplois occupés
- Une lettre de candidature
- Une photocopie de la carte d'identité
- Une attestation sur l'honneur mentionnant que vous ne vous êtes inscrit auprès d'aucun autre centre organisateur d'un recrutement réservé Sauvadet au titre de la session 2015.



Il est rappelé que les candidats ne peuvent présenter qu'un seul recrutement par session. Si vous souhaitez vous inscrire à ce recrutement, vous ne pourriez donc pas postuler sur tout autre emploi ouvert au titre du dispositif dit « Sauvadet ». Si vous vous êtes déjà inscrit à un recrutement (par concours ou sans concours) relevant du dispositif dit « Sauvadet », vous ne pouvez vous inscrire à ce recrutement.

Ces documents sont à retourner au plus tard
le 8 juin 2015 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Université de Corse
Direction des Ressources Humaines
Bureau des Formations et Concours
A l'attention de : Mme Anne-Marie FILIPPI
7 Avenue Jean Nicoli
20 250 CORTE

Pour tout renseignement complémentaire, vous devez vous adresser à l'établissement par mail à l'adresse suivante :
concoursitr@univ-corse.fr